

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 mars 2023

Le 11 mars 2023 à 17 heures débute l'assemblée générale.
La Présidente docteur Michèle SCHOENWALD déclare que l'assemblée est ouverte, régulièrement constituée et peut prendre des décisions à la majorité requise.

Ordre du jour :

- présentation de l'association,
- Election d'un nouveau bureau,
- bilan moral et financier,
- changement d'adresse postale pour les courriers émanant de la FFE.
- perspectives 2023.
- Création d'une nouvelle carrière de compétition.

Une présentation rapide de l'association et de ses missions est faite à l'assemblée :
« *L'association du Poney-Club d'Orléans a pour rôle essentiel d'aider et de développer la pratique sportive au sein du club, elle représente les cavaliers du club auprès de la Fédération Française d'Équitation et des Collectivités Locales, elle aide aux déplacements en compétition, achète du matériel et organise les principales manifestations sportives officielles du club.* »

Election d'un nouveau bureau

○ Election du Président:

A la suite de la démission de la présidente Madame Michèle SCHOENWALD, Monsieur Romain LE GOFF se présente pour la présidence. Il est élu à l'unanimité président de l'association Poney-club d'Orléans.

L'assemblée salue le travail accompli durant une trentaine d'années par la présidente. A la demande du nouveau président, l'ancienne Présidente accepte la Présidence d'honneur de l'Association.

○ Election du Bureau:

Président : Monsieur LE GOFF Romain
Vice Président : Monsieur BOURGOIN Bruno
Trésorière : Madame DESREY Virginie
Trésorière adjointe : Madame MASTIN Isabelle
Secrétaire : Madame DEBOUDT Marie
Secrétaire adjoint : Madame RENARD Géraldine
Chaque membre du bureau ci-dessus est élu à l'unanimité.



Rapport moral

○ Evolution:

Le nombre de licenciés pour la saison 2021/2022 est en augmentation avec 379 licenciés. Le club a réussi à inscrire 9 équipes aux championnats de France de sauts d'Obstacles et d'Equifun en juillet 2022 à Lamotte Beuvron.

○ Dates des concours officiels organisés par l'association en 2021/2022

- ↪ 31 Octobre 2021 (CSO)
- ↪ 12 Décembre 2021 (CSO)
- ↪ 6 Février 2022 (CSO)
- ↪ 10 avril 2022 (Equifun)
- ↪ 26, 27, 28 Mai 2022 (Dressage, CSO, Equifun)
- ↪ 12 Juin (Equifun)
- ↪ 25 juin 2022 (Equifun)

○ Dates, lieux et nombre de cavaliers des compétitions officiels auxquels à participé le Poney-Club d'Orléans en 2021/2022

- ↪ 6 Mars 2022 : Beaugency (CSO) - 43 cavaliers
- ↪ 3 Avril 2022 : Vienne en Val (CSO) – 46 cavaliers
- ↪ 8 Mai 2022 : Ligny (CSO) – 47 cavaliers
- ↪ 10, 13, 14, 23 Juillet 2022 : Lamotte Beuvron (CSO et Equifun) – 36 cavaliers

○ Manifestations :

Si le COVID n'a pas empêché les compétitions cette année, la participation aux compétitions organisées par l'association est en baisse par rapport aux années précédentes.

Un atelier de peinture des obstacles a été organisé avec les parents de cavaliers durant l'automne.

Les manifestations des trente ans du Centre Equestre Poney-Club d'Orléans ont été une réussite avec notamment une importante participation le samedi soir au spectacle.

○ Para-Equestre :

L'association se réjouit d'accueillir des licenciés en situation de handicap.

Grâce à l'aide spécifique du conseil départemental Loiret, l'association accompagne Adib El Sarakby cavalier de haut niveau en Para-Equestre dans la perspective des jeux olympiques de Paris 2024.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité



Rapport financier

Bilan financier association Poney-Club d'Orléans

exercice du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022

ACTIF <i>Richesses détenues à l'instant T par l'association</i>		PASSIF <i>Origine des richesses de l'association</i>	
	Montant		Montant
IMMOBILISATIONS	4156.66	CAPITAUX PROPRES	22424.80
		10	
20		11 report à nouveau	25889.58
21 semi-remorque	44059.67	12 résultat exercice	-3468.78
matériel d'obstacles			
27			
28 amortissements	-39903.01		
STOCKS			
CREANCES		COMPTES DE TIERS	
COMPTES FINANCIERS - TRESORERIE	18268.10		
Disponibilités bancaires	18264.14	Dettes d'exploitation (fournisseurs)	
Comptes épargne		Dettes sociales ou fiscales	
Disponibilités en caisse		Autres dettes	
TOTAL ACTIF BILAN	22424.80	TOTAL PASSIF BILAN	22424.80



COMPTE DE RESULTAT 2021-2022			
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60- Achats	5 923,51 €	70- Vente de produits, de marchandises, prestations de services	3 250,00 €
Achats matières et fournitures	455,75 €		
Autres fournitures	5 467,76 €		
61- Services extérieurs	15 880,78 €		
Locations	5 674,80 €		
Entretien et réparation	9 225,29 €		
Assurance	980,69 €		
Documentation			
62- Autres services extérieurs	22 151,85 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	20 761,19 €		
Publicité, publication	1 249,38 €		
Déplacements et missions			
Services bancaires, autres	141,28 €		
63- Impôts et taxes	€	73- Dotations et produits de tarification	8 363,90 €
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
64- Charges de personnel	- €	74- Subventions d'exploitation	9 535,80 €
Rémunération des personnels		Conseil départemental (soutient Adib EL SARAQBY)	3 000,00 €
Charges sociales		Conseil départemental (aux)	2 035,80 €
Autres charges de personnel		Communes, communautés de communes ou d'agglomération	4 500,00 €
65- Autres charges de gestion courante	7 808,00 €	75- Autres produits de gestion courante	21 495,69 €
		756, Cotisations	21 495,69 €
		758, Don manuels - Mécénat	
66- Charges financières	- €	76- Produits financiers	- €
67- Charges exceptionnelles	300,00 €	77- Produits exceptionnels	- €
TOTAL DES CHARGES	52 064,14 €	TOTAL PRODUITS	42 645,39 €
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	9 418,75 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité



Administratif

○ Des retours de courrier et colis émanant de la Fédération Française d'Équitation vers la maison des association ayant eu lieu cette année, il est demandé à la FFE d'adresser ses envois au 8 route de concyr 45590 St Cyr en Val, cette modification ne concerne que les courriers de la FFE et ne change en rien le siège social de l'association soit : Maison des Associations -Place St Beuve - 45100 Orléans .

Perspectives 2023

○ Evolution des licenciés :

Le nombre de licenciés pour la saison 2022/2023 devrait être stable

○ Manifestations:

Des pistes de réflexion ont été avancées pour relancer le challenge d'Orléans CSO avec une intention particulière pour les plus jeunes cavaliers à poney

- Trouver des sponsors pour les récompenses notamment des coupes et goodies.
- Modification du règlement du challenge : Entre dans le challenge les personnes ayant fait la finale puis au moins un autre concours, présentation du lot (au premier seulement) dès le début du challenge
- Shetlands : Création d'un challenge spécifique, ajout de la AElite au challenge, Challenge du club avec le plus d'engagés
- Equifun : Augmenter la participation aux concours officiels d'Equifun en créant un challenge Equifun (à mettre en place fin août).
- Il a été programmé de refaire un atelier de peinture des obstacles et un atelier de création d'Obstacles d'Equifun.

○ Compétitions:

Plus d'une dizaine d'équipes devrait participer cette année aux championnats de France à Lamotte Beuvron en juillet 2023. Ils participeront en sauts d'Obstacles et en Equifun.

○ Para-Equestre :

L'association se réjouit d'accueillir des licenciés pratiquants le para-dressage dont l'un est déjà sportif de haut niveau. L'association dans la mesure de ses moyens va accompagner ses sportifs notamment dans la perspective des jeux olympiques de Paris2024.



Création d'une nouvelle carrière de compétition

- Afin que l'association puisse organiser des compétitions officielles de niveau national ouvertes à un public plus important, il est envisagé de créer une grande carrière extérieure au Centre Equestre Poney-Club d'Orléans la Source. Un dossier de présentation du projet va être fait afin d'obtenir des subventions des collectivités territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'ancienne Présidente, le nouveau Président et la Secrétaire de l'association.

